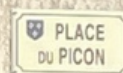


QUOI DE NEUF

Le Fousseret



Bulletin Municipal 2025-01



VILLE DU FOUSSERET



Sommaire

P.1 L'édito du Maire

P.2 Vie Municipale

P.6 Informations

P.10 Vie associative

P.17 École maternelle

P.18 Agenda

P.20 Etat Civil Expression du groupe MVF

L'édito du Maire

Madame, Monsieur, chers concitoyens,

Nous voilà de nouveau à la rédaction de notre bulletin de mi-année civile. Ce sera le dernier du mandat à nous permettre de faire un bilan de l'activité passée, comme nous l'impose la loi, du fait de la proximité des élections municipales de mars 2026.

Même si ce mandat a été marqué par quelques évènements fâcheux heureusement exceptionnels : la crise de la COVID, l'annulation de nos élections municipales, le décès d'Anny, une de nos élues parmi les plus actives, l'incendie d'un immeuble en plein centre-bourg, le travail municipal a continué et a porté des fruits qui, pour la plupart, survivront à ceux qui les ont mené à bien.

Je veux, en votre nom, rendre hommage au travail quotidien des élus, des agents et des entreprises privées qui ont contribué à la réalisation de ces projets. Je veux aussi remercier les financeurs de ces travaux : l'État, la Région, le Département, la Communauté de Communes et d'autres organismes comme la CARSAT, etc, qui ont subventionné ces travaux, apportant plus de deux millions d'euros à notre territoire, du travail et de la richesse aux entreprises, la plupart locales, des services améliorés à notre population dans de nombreux domaines, et une mise en valeur de l'image de notre village.

Le premier chantier fut la rénovation énergétique de l'école maternelle, un bâtiment qui, à déjà trente ans, n'était plus dans les normes en matière d'isolation et de chauffage et avait besoin de quelques rafraichissements. La priorité que nous en avons fait, se veut symbolique de notre attachement à la jeune génération et à son éducation.

Un deuxième pôle a particulièrement retenu notre attention, il se matérialise par les salles du Picon et les différents travaux qui s'y sont effectués au cours de ce mandat et du précédent. Nous avons aménagé un tiers-lieu permettant à des professionnels de venir travailler chez nous, dans des bureaux confortables et bien équipés, et de découvrir notre petite cité. Ce dispositif illustre bien notre conception de l'ouverture sur l'extérieur. Deuxième élément de ces bâtiments, ce qu'on désignait autrefois comme la salle du judo, vient d'être entièrement rénovée et sera désormais utilisable pour toutes les activités sportives en salle qui pourront venir s'y abriter. Ainsi, les bâtiments du Picon auront été entièrement rénovés. C'est l'illustration d'une de nos préoccupations majeures tout au long de nos mandats : mettre à la disposition du plus grand nombre des espaces publics accueillants et gratuits (ou presque) et entretenir notre patrimoine.

Le troisième pôle que je souhaite évoquer ici est celui des Établissements du CCAS, le Foyer-logements et la Maison de retraite. Durant ce mandat, ils ont tous deux fait l'objet de travaux très importants de rénovation énergétique et de mise aux normes. C'est, me semble-t-il, un sacré challenge que d'effectuer ces travaux en présence des pensionnaires et, même s'il y a eu quelques désagréments, ce sera bientôt un pari gagné. Je veux ici féliciter le personnel et les entreprises et le maître d'oeuvre Patrick Frydman, du travail accompli, avec une mention spéciale pour François Dauphin, le directeur, qui a porté la responsabilité de ces travaux et de leur suivi. Il s'agissait essentiellement d'une rénovation énergétique. Pour le Foyer-logement, le choix s'est porté sur la géothermie et une pompe à chaleur avec une isolation par l'extérieur. Pour la maison de retraite, c'est une chaudière à pellets (bois) qui est en fonctionnement. Ainsi le poste énergie du budget pourra être considérablement et durablement diminué ce qui est un passage obligé pour revenir à l'équilibre des comptes dans les deux établissements. Si on vous dit qu'en plus on envisage l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures, tous les espoirs sont permis. C'est une image me semble-t-il positive de notre conception de la gestion.

Et au milieu de tout ça, il y a notre halle et la place sur laquelle elle trône. Cette place cabossée, grise, sans structure ni végétation, s'est muée en un espace harmonieux, lumineux et bientôt ombragé, ouvert à tous, y compris aux personnes à mobilité réduite, finalement, l'image de notre conception du vivre ensemble.

Je vous souhaite donc un bel été que j'imagine sans appréhension, puisqu'à la rentrée, vous retrouverez tout ce que je viens de décrire, fonctionnel, confortable et disponible.

Pierre LAGARRIGUE



VIE MUNICIPALE

PERIL EN LA DEMEURE SAINT-PIERRE !

L'église Saint-Pierre-aux-Liens est à coup sûr un bâtiment emblématique de notre commune, fièrement dressée à l'avant-poste de l'ancienne bastide, visible de très loin, tel un phare marqueur à la fois de repère géographique et d'identité villageoise. Aussi est-elle non seulement inscrite à l'inventaire national des Monuments Historiques, mais aussi chère aux habitants du territoire, croyants ou non. D'autant qu'elle présente deux caractéristiques majeures, qui la distinguent tout particulièrement : d'une part, elle est un des rares édifices religieux à arborer ce nom, en référence aux reliques de Saint-Pierre ; d'autre part, elle affiche un double clocher, mur à l'origine, sur lequel nos prédécesseurs ont cru bon d'ajouter un octogone. Ainsi parée, l'église est certes imposante et majestueuse... mais elle est aussi fragilisée et vulnérable. Car elle se trouve ainsi plombée par le poids tant des années que de sa structure, auquel s'ajoute diverses nuisances que sont l'humidité et les pigeons notamment. Surtout que nos ancêtres n'ont pas toujours agité à bon escient non plus en termes de restauration, utilisant par exemple du béton dont nous savons aujourd'hui qu'il est à la fois lourd et étouffant, surtout quand il obstrue d'anciennes ouvertures, là où briques et galets nécessiteraient au contraire légèreté et respiration. Au final, tout un chacun peut constater de visu, sans trop de difficulté, les ravages du temps, à l'intérieur comme à l'extérieur. Voire même les éprouver, du fait de morceaux qui viennent parfois à se détacher pour tomber littéralement du ciel... sur leur tête ! Comme quoi la principale crainte des Gaulois, premiers chrétiens de France, était bel et bien fondée... Depuis 2015, la Municipalité a commandé des examens approfondis de l'édifice afin de déterminer plus précisément la nature, l'ampleur et la cause des dégradations. La conclusion est sans appel : il y a péril en la demeure ! En effet, ces dégradations sont à la fois profondes (infiltrations, déstructurations...), généralisées (même si concentrées en certains endroits) et surtout croissantes (au point de constituer la pire des menaces pour l'avenir tout proche), au point d'obliger à une intervention urgente sur tous les plans. Assistée d'un Architecte du Patrimoine et accompagnée par la Direction Régionale aux Affaires Culturelles d'Occitanie (DRAC), la Mairie a donc décidé une opération de rénovation, sécurisation, stabilisation dont le montant global dépassera le million d'euros ! Bien évidemment, la Commune n'est pas en mesure d'assumer seule pareille chantier, même haché en 3 phases successives, en commençant par les voûtes (2025-2026) avant d'attaquer le clocher (2026-2027) puis les murs (2027-2028). Elle est ainsi à la recherche de toute aide qui allégerait son fardeau au maximum. Elle sait déjà pouvoir compter sur l'Etat, qui lui concède la dérogation tout à fait exceptionnelle de solliciter et cumuler plusieurs de ses fonds, ainsi que la Région Occitanie, qui intervient uniquement au titre des Monuments Historiques (intérêt parmi d'autres de l'inscription à l'inventaire national), et bien sûr le Département de Haute-Garonne. D'autres pistes sont envisagées, sans aboutir pour le moment. Pour information ou rappel, la Mairie est en droit de recevoir et utiliser dons et legs de particuliers comme de sociétés, sans pouvoir toutefois les soumettre à déduction fiscale le cas présent, mais il est bien entendu que toute générosité sera reconnue et récompensée de sa part comme il se doit...

PETITE BACULE DANS UN JOUR NOUVEAU



La Petite Bascule fait partie intégrante du patrimoine vernaculaire de notre commune. Situé à l'extrémité Nord de la Place du Paty, en bordure de RD6, elle en est à la fois un élément d'identité et un point de repère. Elément d'identité car vestige de l'ancien marché aux bestiaux qui se produisait régulièrement en ces lieux au XIX^{ème} siècle, lorsque Le Fousseret était chef-lieu de Canton et dès lors point de rencontre primordial des producteurs, marchands et consommateurs en agriculture et alimentation. En est issue de nos jours la foire, réactivée l'an dernier. La Petite Bascule, comme son nom l'indique, servait à peser, en l'occurrence les animaux, en vue des transactions à conclure in situ. Point de repère car elle marque l'entrée septentrionale du centre-bourg, tel un guichet aguichant du fait de son architecture typique, et accueillant au regard de son emplacement. Ce dernier pose d'ailleurs problème de nos jours, car l'édifice voisine de très / trop près la principale voie de passage en agglomération, une voie empruntée notamment par des poids lourds qui frôlent constamment et dangereusement le bâtiment, au point parfois de le heurter et d'en emporter un (mauvais) souvenir. Ainsi la toiture était-elle récemment en piteux état, menaçant de dégradation lente mais sérieuse l'ensemble bâti. La Municipalité a donc engagé une restauration sans plus attendre, quasiment à l'identique, la principale différence tenant à une réduction et adaptation des bordures afin de limiter à l'avenir les accrochages au passage des véhicules. Sachant qu'un aménagement de la route départementale est difficilement envisageable en ce secteur compliqué et stratégique, et que le déplacement de la Petite Bascule est pour sa part exclu pour cause de coût démesuré. Les travaux à présent achevés ne régleront pas entièrement le problème à leur origine, mais amorcent un jour nouveau pour la préservation à long terme de ce patrimoine emblématique.

LE FOUSSERET INVESTIT POUR UN AVENIR DURABLE



Depuis 2016, Le Fousseret mène une transformation énergétique ambitieuse de ses établissements médico-sociaux. Sous l'impulsion du CCAS, la Résidence Autonomie Léontine Naves et l'EHPAD Saint-Joseph ont bénéficié d'une rénovation profonde, à la hauteur des enjeux climatiques et humains. À la Résidence Autonomie, les travaux ont été progressifs : rénovation des ascenseurs, isolation, changement des menuiseries, modernisation de la toiture, et en 2024, passage à la géothermie profonde. L'isolation extérieure sera finalisée en 2025. Le coût total atteint près de 2,9 millions d'euros, dont 59 % financés par des subventions (État, CARSAT, ADEME). Résultat : une baisse de 34 % de la facture énergétique malgré l'augmentation des prix. L'EHPAD, de son côté, est passé du fioul au bois grâce à l'installation de chaudières à pellets en 2023. Des aménagements importants ont suivi : agrandissement, mises aux normes, nouvelles infrastructures. L'investissement global s'élève à 1,55 million d'euros, avec 40 % de financements publics. La consommation d'énergie a chuté de 31 %, confirmant la pertinence du choix. Ces chantiers ont été réalisés en milieu habité, avec les difficultés que cela suppose. Mais la détermination collective a permis de réussir un projet porteur de sens : allier confort des résidents, maîtrise des coûts, et responsabilité environnementale. Prochaine étape : le photovoltaïque. Le Fousseret montre la voie d'une transition énergétique locale, concrète et durable.

DES SERVICES MUNICIPAUX A PIED D'ŒUVRE POUR LEUR COMMUNE

La Mairie est partie intégrante et primordiale du paysage communal, tant au point de vue personnel que bâti. En effet, si son patrimoine architectural est d'une réelle importance en variété comme en utilité (mairie, médiathèque, ateliers, réserves...), à tout coin de rue, ses ressources humaines le sont tout autant, plus précieuses encore par leur(s) qualité(s).

Comme dans toute collectivité publique, les agents fousseretois représentent environ les deux tiers du budget de fonctionnement, lui-même correspondant aux alentours des deux-tiers du budget global incluant les investissements. D'ailleurs, leur nombre correspond à peu près à la moyenne de la strate de population dans laquelle se situe notre Commune, compte-tenu par ailleurs des transferts et mutualisations opérés avec la Communauté de Communes Cœur de Garonne / 3CG. Mais l'essentiel n'est pas dans la quantité à priori, mais dans le service rendu à postériori, au quotidien.

À ce jour, suite à une récente réorganisation opérée dans le cadre de départs et remplacements, visant une amélioration du fonctionnement interne, basée par ailleurs sur une modernisation des outils, notamment informatiques, la trentaine d'employés se répartit en 5 services, eux-mêmes subdivisés en pôles. Le plus conséquent de ces services est le Groupe Scolaire, puisque la Commune est responsable des locaux mis à disposition de l'Education Nationale et de la 3CG pour l'accueil respectif des écoles (maternelle et élémentaire) et du centre de loisirs. L'essentiel du personnel porte donc ses efforts sur l'aménagement et le nettoyage des lieux, à quoi il convient d'ajouter la restauration scolaire ainsi que l'assistance en classes maternelles de l'équipe enseignante, que la Mairie assume volontairement dans l'intérêt des enfants.

Vient ensuite le Service Administratif, localisé à la mairie-même, notamment pour l'accueil, le renseignement et le suivi du public, ou plutôt des publics, du particulier au professionnel, de l'individu au collectif ; entre Associations, Communication, Etat-Civil, Finances, Intendance, Scolarité, Sécurité et Urbanisme. Puis le Service technique dont dépendent tant le cadre de vie local (entretien des espaces publics) que les animations de vie communale (interventions en faveur des manifestations). Enfin le Service Culture et Patrimoine dont le point d'entrée est la Médiathèque, un équipement peu commun pour un territoire rural comme le nôtre, pas plus d'ailleurs l'évènementiel assuré là-encore librement par la Mairie dans le cadre de sa politique et de ses prérogatives dédiées.

Une grande partie de ses agents dévoués et compétents est au contact régulier et étroit avec les habitants, comme les visiteurs d'ailleurs. Ainsi sont-ils le plus souvent connus de ces derniers, parfois même familiers. Et paradoxalement, ils demeurent méconnus dans leur rôle, leurs missions et leurs apports ; et ne sont pas toujours reconnus à leur juste valeur. Car ils sont eux- aussi intégrés au paysage communal, au point de ne pas leur porter toujours l'attention méritée. Cet article vise précisément à compenser un tant soit peu ce défaut très humain, pour ne pas dire très français, d'ignorer ce qui va bien, comme un acquis normal de toute éternité, pour se focaliser sur les désagréments, que lesdits agents municipaux s'appliquent à prévenir et à régler : tel est leur sens du service public, rendu jour après jour sous la direction et au côté des élus, pour que vive et perdure notre belle et agréable commune.

QUADRATURE FINANCIERE DU CERCLE BUDGETAIRE

Elaborer le budget communal s'avère de plus en plus compliqué au fil des ans, qui plus est pour une Commune comme la nôtre. En effet, l'équipe municipale se voit infliger un nombre toujours croissant de contraintes en tous genres, qui génèrent soit des dépenses supplémentaires non voulues, ni même prévues, soit des recettes stagnantes, voire réduites. Ces contraintes sont principalement de deux ordres.

Tout d'abord, malgré les promesses sans cesse réitérées de simplification, les règles applicables aux collectivités locales, à commencer par les Communes, principales actrices de terrain, ne cessent d'enfler. Si ces règles sont pour certaines pertinentes et même souhaitables, par exemple en matière de préservation de l'environnement ou de la santé, elles nécessitent pour leur bonne application, dans des délais parfois très (trop) courts, des mesures qui réclament des moyens humains, techniques, et donc toujours financiers. Il en va ainsi des mises aux normes, des adaptations de matériel, des réfections, etc.

Ensuite, entre crises internationales (climatiques, énergétiques, géostratégiques...) et difficultés nationales (croissance en berne, dette astronomique, paralysie politique...), une Commune telle Le Fousseret, qui est finalement bien peu de chose en comparaison, subit de plein fouet un autre train de mesures parfois drastiques, qui pèsent tout autant sur ses dépenses (augmentations tout azimuth, nourrissant une inflation qui, certes, s'est calmée, mais qui demeure importante) et ses recettes (gel des dotations de l'Etat, dégradation des subventions, stagnation des rentrées fiscales...).

À tout cela s'ajoutent des impératifs locaux que la Commune ne peut différer, à l'instar de la sécurisation – restauration de l'église, objet d'un autre article en ce bulletin ; et une réduction des leviers aux mains des Maires et élus locaux, l'Etat continuant à se décharger allègrement sur les collectivités locales de ses missions et ses tâches sans leur transférer toutes les ressources nécessaires à garantir ainsi continuité et qualité du Service public !

Une gestion plus rigoureuse que jamais dans la maîtrise des dépenses, notamment salariales, et dans la recherche de financements, à tous les niveaux, a permis de dégager encore l'année dernière un excédent, mais trop léger pour alimenter convenablement la trésorerie, d'où un recours à l'emprunt, toutefois modéré, en vue de payer les chantiers en cours et à venir. Cette ligne est tenue pour l'année en cours, malgré le véritable casse-tête résultant de tous les éléments exposés plus haut ; avec la volonté ferme et renouvelée de conserver des finances communales saines dans la durée.



INFORMATIONS

DES CHATS ERRANTS AUX CHATS LIBRES

Avec les beaux jours tant attendus du printemps puis de l'été, reviennent des chaleurs qui ne sont pas toujours agréables donc escomptées pour leur part, surtout quand elles ne sont pas uniquement d'ordre météorologique, mais aussi animal ! Il en va tout particulièrement des chaleurs félines. En effet, la période de reproduction de nos amis les chats s'ouvre de plus en plus tôt avec le réchauffement climatique, provoquant moult désagréments, directs et indirects, pour les habitants de notre bourg : directs quand il s'agit de miaulements continus des femelles en quête de partenaires, et de feulements de mâles en lutte ; indirects quand tous ces individus se mettent à divaguer en tous sens, et surtout à proliférer !

Car la théorie veut qu'un couple de chats soit en mesure d'engendrer une douzaine d'individus en 1 an, près de 150 en 2 ans, pas loin de 2 000 en 3 ans, et jusqu'à 20 000 en 4 ans ! Fort heureusement, ces chiffres sont rarement atteints dans la pratique ; mais toute liberté octroyée aux chats dits « errants », qui plus est nourris plus ou moins abondamment par des riverains attendris et généreux, débouche généralement sur une prolifération exagérée et nocive, tant d'ailleurs pour ces félins que les humains, du fait de la dégradation alors inéluctable des conditions de vie (concurrences, contaminations, accidents...).

Pour cette raison, moult municipalités à travers la France s'engage résolument et fréquemment dans des opérations de régulation et de maîtrise des populations de chats « errants », ainsi transformés en chats « libres ». La différence ? Elle est d'abord de nature juridique car les premiers sont considérés nuisible par la Loi, tandis que les seconds jouissent d'un statut qui les intègre et les protège. Elle est aussi biologique puisque les seconds, en même temps d'être identifiés, le plus souvent à l'aide d'une puce (électronique !), sont aussi stérilisés et traités (vers, tiques...), voire soignés (si malades au moment de leur capture). Au final, autant il est normalement interdit de nourrir les premiers, autant les seconds peuvent être choyés à loisir...

La commune du Fousseret n'échappe pas au fléau potentiel, et même réel, que constituent les chats déambulant sur son territoire, sans rattachement clair et direct à un foyer humain, en toute quiétude, voire en toute impunité alors que « hors-la-Loi ». Face à l'accroissement de leur nombre, et des inconvénients inhérents, la Mairie s'est alliée avec, d'une part, l'association des Chats libres de Cazères, et d'autre part, la Clinique vétérinaire de son territoire, en vue de mener campagne de mutation du plus grand nombre de ces chats « errants » en chats « libres ». Chaque partie apporte sa précieuse contribution, bénévole ou financière, amatrice ou professionnelle, à cette démarche salutaire visant à une cohabitation harmonieuse de tous ces résidents fousseretois.

DES REGLES ELEMENTAIRES POUR BIEN VIVRE (TOUS) ENSEMBLE



Ni plus mais aussi ni moins qu'une autre, notre commune est le théâtre d'incivilités qui peuvent dégrader cadre et donc qualité de vie à laquelle ses habitants sont naturellement très attachés pour un territoire rural, paisible et agréable, comme le nôtre. D'autant que ces infractions aux règles non seulement de savoir-vivre mais aussi légales, ont malheureusement tendance à se répéter, voire à s'amplifier par moments. Elles ne sont ni normales ni acceptables, en se rappelant notamment la célèbre maxime selon laquelle nous ne devons pas faire à autrui ce que nous n'aimerions pas pour nous-mêmes...

Parmi ces incivilités, une appropriation parfois abusive de « l'espace public », entre rues et places. Une expression qui ne signifie pas que cet espace est à la disposition libre du public, qui pourrait donc l'occuper et l'exploiter à sa guise. Bien au contraire : il ne peut être partagé entre tous, habitants et visiteurs, à la seule et impératives conditions de respecter les règles qui lui sont attachées. Deux en particulier :

- **Animaux domestiques**, entre chiens et chats : **côté chats, leur errance est tolérée si et seulement s'ils sont identifiés, qui plus est stérilisés**, considérés alors par la Loi comme des « chats libres ». Toutefois, cette liberté conditionnelle présente de **nombreux inconvénients qui donnent à la limiter au maximum**, des inconvénients tant pour l'être humain (incidents et accidents en puissance variés, nuisance sonore en période de chaleurs, pollution à base de déjections...) que pour l'animal lui-même (santé, voire intégrité, menacée en cas d'accident, de contaminations, d'empoisonnement involontaire...). **Côté chien**, la réglementation est bien plus stricte dans la mesure où l'espèce est par nature plus proche de l'être humain et s'impose davantage. Ainsi, il est (toujours) bon de remémorer et souligner que tout chien doit être **tenu en laisse au sein des zones urbanisées tel le centre- bourg**, et que **son maître doit en ramasser les excréments pour les jeter à la poubelle**, y compris quand ils sont déposés dans de l'herbe (la Commune mettant à disposition des sacs dédiés). Les contrevenants, pris en flagrant délit directement (rencontres) ou indirectement (vidéo), sont susceptibles d'être mis à l'amende par la Mairie ou la Gendarmerie. **Occupation de l'espace public, notamment dans deux cas : côté déchets, interdiction formelle est de les déposer à même le sol, mais bel et bien de les jeter dans les récupérateurs collectifs ou les bacs individuels prévus à cet effet. Pour mémoire là-aussi, chaque propriétaire est responsable de son propre bac, veillant donc à ce que son contenu ne verse pas, à le ramasser le cas échéant, à ce que la collecte par les services communautaires soit possible (couvercle bien fermé, disposition adéquate en bord de voie...).** Côté manifestations, la liberté de réunion fondement de notre démocratie, entre autres, ne signifie pas non plus que des groupes d'individus s'accaparent rues et places, qui plus est des heures durant pour crier, chanter, boire, diffuser de la musique : tout cela est soumis à autorisation préalable de la Mairie dans le cadre bien précis et très strict des événements publics.

Dans tous les cas ainsi listés, sans être exhaustifs, il s'agit de RESPECT : des règles mais aussi et avant tout des autres, à commencer par les riverains. Ce, de manière à vivre au mieux les uns à côté des autres, les uns avec les autres.

PARTIR EN LIVRES : DES ANIMAUX À LA MÉDIATHÈQUE !



La 11^e édition de Partir en Livre aura lieu du 18 juin au 20 juillet 2025 autour du thème « **Les animaux et nous** ».

A cette occasion, nous allons accueillir des ateliers créatifs et des ateliers de médiation animale !

Au programme :

- Création d'une fresque animalière au cours de 3 ateliers. Bulles, spray acryliques, encre, linogravure... Plein de nouvelles techniques à tester ! Atelier découverte au
- contact des animaux. Chien, lapins, cochons d'inde... Comment j'agis avec les animaux ? Atelier Eveil Sensoriel pour les petits en compagnie du chien. On explore les
- sens et les émotions chez le tout petit et on s'initie au bien vivre ensemble. Atelier de prévention du risque morsure. Quelles sont les attitudes et gestes à adopter et
- à éviter en présence d'un chien pour vivre en harmonie avec lui ?

Mais également des lectures et du cinéma... Tout le programme est à retrouver sur le site et la page facebook de la médiathèque, ainsi que les modalités d'inscription !

LES NOUVEAUTÉS DU PERSONNEL

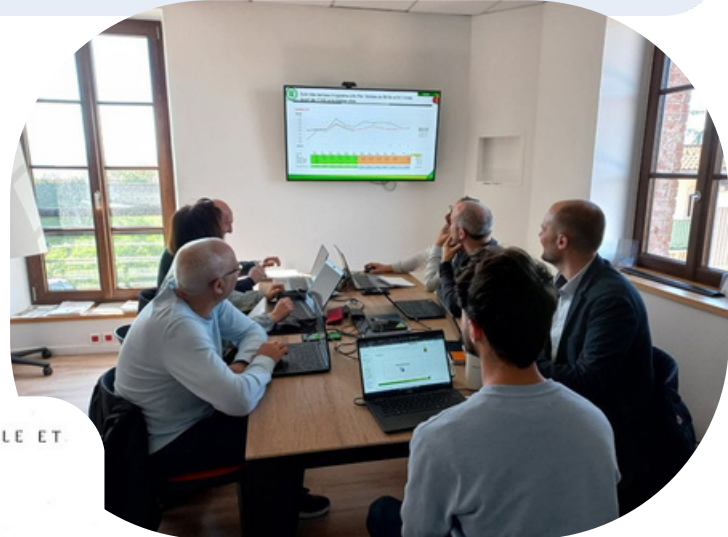
Depuis le mois d'Avril, Madame Marie-Laure ROULLEAU est jeune retraitée et a donc quitté ses fonctions au sein du service Administratif de la Mairie.

Madame Amandine DELHOM a (re) muté au service Administratif et a quitté ses fonctions au Service Culturel.

Madame Elisabeth LACAN est revenue au sein de la Mairie et a repris ses fonctions au Service Culturel et Médiathèque.

AU TIERS-LIEU

Des professionnels déjà installés et des nouveaux louent des bureaux dans cet espace de travail.



THÉRAPIE COMPORTEMENTALE ET
COGNITIVE

RENDEZ-VOUS AU CABINET:

TIERS-LIEU DU PICON
8 PLACE DU 11 NOVEMBRE 1918
31420 LE FOUSSERET

Prise de rendez-vous sur Perfactive
tedescojulie.88@gmail.com
06 22 38 70 90

JULIE TEDESCO

PSYCHOLOGUE CLINICIENNE

Retours de loueurs :

★★★★★ il y a un an

Un lieu où il fait bon travailler.. un espace de co working ou on se sent bien..
des locaux flambant neuf qui permettent de proposer des accompagnements
au plus proche des personnes en milieu rural sans devoir faire 1h de route... Je
recommende +++ ce lieu si vous êtes pros du bien être ..un plus pour les accès
sécurisés et le parking à disposition juste devant le tiers lieu...

★★★★★ il y a 10 mois

Lieu agréable pour travailler. Je recommande les bureaux pour travailler dans
un espace calme

Pour plus de renseignements, merci de contacter : Amandine DELHOM 06.49.22.18.40 /
05.91.98.50.10 // accueil@mairie-lefousseret.fr ou en allant directement sur le site de la
Mairie .



VIE ASSOCIATIVE

LE CORPS TRANQUILLE

Bonjour, le corps tranquille propose des ateliers d'après-midi (le samedi) au Fousseret, qui ont pour objectif d'apprendre une bonne hygiène de vie, afin d'améliorer sa forme et sa santé, par de la prévention.

De nouvelles connaissances sont nécessaires pour mettre en place dans son quotidien de bonne pratique.

Ces ateliers s'adressent à ceux et celles qui souhaitent améliorer leur forme et leur bien-être, par une prise en charge personnelle en toute autonomie.

Actuellement, plusieurs thèmes sont proposés, comme la détox de l'organisme, les méridiens d'acupuncture et les huiles essentielles, la bonne pratique des huiles essentielles par thème.

Pour plus d'information vous pouvez consulter le site comprenant l'agenda :
<https://lecorpstranquille.wixsite.com/le-corps-tranquille>

ACF MAI 2025

Après l'organisation du Grand Prix de la fête de Lussan Adeilhac, l'Association Cycliste Fousseretoise prépare son événement annuel majeur : le Tour de Le Fousseret Coeur de Garonne. Cette épreuve sportive, sous l'égide de la FSGT, se déroulera les 24 et 25 mai prochain en 3 étapes. Samedi 24 mai : 1ère étape Le Fousseret – Cazères, 93 km. Le départ sera donné à 14 h 30. L'arrivée à Cazères est prévue à partir de 16 h 15. La course sera précédée d'une caravane de véhicules anciens (autos, motos, mobylettes). Dimanche 25 mai : La 2ème étape sera une boucle Le Fousseret – Le Fousseret à parcourir 3 fois, soit 101 km pour les catégories 1,2,3, en passant par Gratens, Labastide Clermont, Pouy de Tougues, le bas de Casties Labrande, Castelnau Picampeau. Quant à la 3ème, il s'agit de l'épreuve Contre la Montre Le Fousseret – Castelnau – Le Fousseret, soit 10,5 km. Départ 14 h 30. A 17 h 30, réception et remise des récompenses au Marché couvert.

Suivront les autres organisations de l'ACF :

- **27 juin** : Grand prix des fêtes de Poucharramet
- **19 juillet** : Course semi nocturne à Rieumes
- **2 août** : Grand prix des fêtes d'Aurignac
- **31 août** : Course gravel des Lacs et Forêts
- **5 septembre** : Grand prix des fêtes de Rieumes
- **1er novembre** : Cyclo-cross Le Fousseret
- **30 novembre** : Cyclo-cross à Rieumes (Tepacap).



RUGBY : L' UNION CAZÈRES LE FOUSSERET XV INNOVE



La saison des seniors s'est terminée le 7 avril, mais les jeunes ont occupé les terrains bien plus tard. Avec de nombreux tournois pour l'école de rugby et ses 140 enfants et aussi avec les phases finales des cadets et juniors qui ont vécu des moments privilégiés. Le club au ballon ovale et son école de rugby ont ensuite profité de la Journée inter- associations du 8 mai dernier pour organiser dans le même temps un vide-greniers au stade Camille-Roques. Une innovation et une vraie bonne idée, validée par la présence de nombreux visiteurs. Chineurs et curieux ont été nombreux toute la journée à arpenter les stands alors que l'après- midi les participants ont eu le choix parmi les animations proposées par les associations du village. Et comme au rugby tout se fait dans la convivialité, le repas organisé par les anciens joueurs du club , les Bignolards, a régalié les convives. Une fois encore, l'UCF a démontré son implication dans l'animation de la vie locale. Coté sportif, c'est à la mi- septembre que les seniors débiteront leur quatrième saison consécutive en Fédérale 3 sur leur stade de Camille-Roques.



JOURNÉE INTER-ASSOCIATIONS

Cette année les Bignoclards (anciens du rugby) a organisé la journée inter-associations ouverte à toute la population.

Le temps était avec eux.

Nous remercions tous les participants pour la réussite de la journée.



ESFM

Que s'est-il passé à l'ESFM ?

Le début d'année 2025 a été riche en événement à l'ESFM.

Tout d'abord, il y a eu la seconde partie du tournoi Marcel BERGES pour les catégories U7 et U9, le samedi 12 avril. Près de 200 enfants ont foulé la pelouse du stade JEAN TOURNAN.

Pour conclure cette journée, les féminines ont organisé une soirée au profit du club qui a été une véritable réussite.

Ce week-end a été mené de main de maître par tous les bénévoles du club.



Le 27 avril, le club a organisé sa première journée Sponsors. Là aussi près de 150 personnes ont pu profiter de ce moment de convivialité autour du buffet concocté par PIERRE SENTENAC.

Ainsi, ils ont pu voir nos U15 remporter leur match ainsi que notre équipe séniors 2 remporter le derby de la GARONNE contre RIEUX-VOLVESTRE.

Enfin, le club a participé à la journée Inter-Assos organisée par les BIGNOLARDS. Merci à nos jeunes joueurs de nous avoir représenté.

Le club continue de bien vivre et merci à tous les bénévoles.

ESFM une famille.



JUDO CLUB FOUSSERETOIS

Le Judo Club Fousseretois a le plaisir de vous offrir à découvrir, re-découvrir :

- Le Judo-JuJitsu, Art Martial japonais adapté aux tous-petits, aux enfants, aux adolescents, aux adultes et aux vétérans. Chacun(e) apprend selon sa capacité, son rythme propre, la progression est individuelle dans un groupe. Souplesse, équilibre, coordination, discipline, respect, contrôle de soi, confiance en soi, sont cultivés durant les cours assurés avec pédagogie. Le
- Taïso, gymnastique douce japonaise, énergisante, sans chute, pour se remettre en forme, l'entretenir renforcer le tonus musculaire en douceur, pour cultiver un corps et un esprit souples, se relaxer, dans une ambiance bienveillante et joyeuse.

Lieu : Au Dojo tout rénové, près des salles du Picon, Commune de Le Fousseret

Cours : lundi (taïso), mardi et vendredi (Judo-JuJitsu)

Horaires, informations, inscriptions : 06.03.50.49.97. (Secrétaire) ; 06.09.47.65.63. (Présidente).



LE TENNIS CLUB LE FOUSSERET

De bons résultats tennistiques pour cette année encore au LFTC. Les 15/16 ans garçons (Enzo, Thomas et Vincent) remportent la coupe junior du Comminges face à Miramont. Les 17/18 ans garçons (Angélo, Lucas, Steban et Vivien) quant à eux, finissent à la deuxième place. En challenge André Laffont, l'équipe masculine remporte le trophée face à Castelmaurou et l'équipe féminine s'incline 3/2 en finale face à Fenouillet. Une nouveauté cette année: un tournoi de futnet a été organisé le samedi 5 avril. Le but était de créer une cohésion entre les footballeurs et les tennismen. Journée fort sympathique qui sera renouvelée l'année prochaine. La fête de fin d'année du tennis se déroulera le samedi 14 juin. Des jeux seront organisés et les finales du tournoi interne se joueront l'après-midi. Une remise des prix aura ensuite lieu. Dès à présent, pensez à vous réinscrire pour l'année prochaine. L'équipe du LFTC



PÊCHE : LE SCION FOUSSERETOIS

L'association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique du Fousseret organise cette année encore plusieurs animations. Le traditionnel concours de pêche de la fête du village est prévu le dimanche 3 août. Il sera précédé par un lâcher de truites organisé le samedi 14 juin. L'année sera clôturée par un alevinage de truites le samedi 15 novembre. Les jours de lâchers, une participation financière de 15 euros est demandée aux pêcheurs de plus de 14 ans. Un casse croûte est alors offert à tous les participants avant la partie de pêche. Enfin, nous vous donnons rendez-vous à Saraillon, le vendredi 22 août en soirée, pour le repas de la pêche. Suite au succès des précédentes années, nous reconduisons ce moment convivial qui est ouvert à tous, pêcheurs et non pêcheurs. En espérant vous trouver nombreux au bord de la Louge.

ART ET CULTURE DU FOUSSERET



La Fédération qui a perdu son président l'an dernier Edouard AGUILLO, organise deux expositions d'arts plastiques.

Une exposition de peinture à la médiathèque du Fousseret du 31 mai au 14 juin 2025, qui présente les œuvres des personnes qui suivent les cours de peinture au Fousseret donnés par Denise AIMON, la nouvelle présidente d'Art et Culture au Fousseret.

Le 42^{ème} salon d'arts plastiques au marché couvert du Paty, du 04 au 12 les octobres d'arts qui traversent la région occitanie.



COFOCOFO : UNE FORÊT COMESTIBLE QUI POUSSE AU FOUSSERET !

Depuis 2019, un groupe d'amis passionnés de nature a lancé un projet un peu fou... et drôlement chouette : faire pousser une forêt comestible au Fousseret !

Arbres FRUITIERS plantes aromatiques, haies, fleurs pour créer un espace de partage, d'échanges et de gourmandise au cœur de la nature.

Depuis l'achat du terrain en 2021, plus de 65 arbres, 20 néfliers, des fraisiers, des framboisiers ont déjà été plantés.

COFOCOFO, c'est aussi des chantiers collectifs, des stages, mais aussi... la Cofocofo Fiesta, un festival festif et écolo pour faire découvrir le projet et passer un bon moment ensemble.

Venez planter, apprendre, récolter, et rêver avec nous d'un avenir plus vert et solidaire !



QUELLE ANNÉE POUR L'ESPACE JEUNES DU FOUSSERET !



Les adolescents ont été plus motivés que jamais cette année pour faire vivre l'Espace Jeunes avec dynamisme, créativité et énergie ! Après deux ans d'autofinancement à travers des marchés gourmands, des lotos et des vide-greniers, le groupe du projet "Jusqu'au bout du monde" a enfin pu concrétiser son rêve : **un séjour de 8 jours à Londres** en octobre dernier. Une belle aventure ponctuée de découvertes comme Big Ben, le Tower Bridge, le British Museum, sans oublier les balades dépaysantes dans le quartier de Chinatown. Mais pendant ce temps, la vie à l'Espace Jeunes ne s'est pas arrêtée ! Cette année, les ados ont pu :

- créer une équipe d'E-sport sur le jeu Valorant, frissonner ensemble lors de soirées films d'horreur,
- s'initier à la boxe savate française, accompagnés d'un professionnel, co-organiser un Carnaval Spatial
- aux côtés des petits écoliers et des résidents du foyer logement. assister à une soirée spectacle à la médiathèque, "Moi ado d'un parent et vice versa", un moment plein d'humour qui a beaucoup plu aux
- jeunes et provoqué de nombreux éclats de rire. vivre une semaine dédiée à la femme, avec notamment la rencontre de Justine Vergès, illustratrice du jeu de société Surnatur'elles, qui a permis d'aborder avec
- les jeunes la question des femmes invisibilisées dans notre société.

Nous poursuivons également un documentaire en cours de réalisation sur notre village : "Pourquoi il fait bon y vivre au Fousseret". Nous avons à cœur de prendre le temps de produire un reportage de qualité, en réalisant des prises de vues dans le village, en continuant la récolte d'interviews auprès des habitants, et en assurant le montage du film directement par les jeunes. Cette année aura aussi été synonyme d'intergénérationnel avec des tournois de billard et de baby-foot, des soirées casino, des moments de partage autour de notre animation trimestrielle Régat et Jeux. Et ce n'est pas fini ! L'été s'annonce tout aussi riche avec un programme estival haut en couleur : sorties piscine, nuitée à la plage, soirée barbecue, journée découverte sportive... Retrouvez toutes nos actualités sur les réseaux sociaux ou passez directement à la structure pour en savoir plus !





PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL À LA MATERNELLE STEPHANIE LEDOUX

Irene Appleby, artiste locale d'origine anglaise est intervenue auprès de tous les élèves de la maternelle pour quatre séances de pratique artistique exclusivement menées en anglais. Les œuvres d'Irène et des élèves ont été exposées pendant deux semaines à la médiathèque.

Les élèves ont également rencontré Pascale Maupou-Boutry, ambassadrice du tri à la communauté de communes pour une sensibilisation au tri sélectif. L'occasion de découvrir qu'avec les déchets on peut réaliser de chouettes objets!

Bravo à tous les artistes!





Juillet 2025

DIMANCHE 06

MARCHÉ GOURMAND *sous la Halle*

SAMEDI 12

CINEMA EN PLEIN AIR au Picon

LUNDI 14

Commémoration du 14 Juillet *au monument aux morts*
à 11h30



SAMEDI 12 JUILLET-22H
JARDIN DU PICON-LE FOUSSERET
FOOD TRUCKS | BUVETTE | RESTAURATION SUR PLACE
À PARTIR DE 18H
SERVICES CULTURELS GÉNÉRALISÉS - DÉPART 19H30

PORTAGE DE LIVRES À DOMICILE

Vous habitez Le Fousseret ?
Vous ou l'un de vos proches
avez des difficultés même
temporaires pour vous
déplacer ? Vous aimez la
lecture, la musique, le cinéma ?

La Médiathèque vient à vous !

Service gratuit sur
inscription

Médiathèque
4 rue Notre Dame
31430 Le Fousseret
09.64.11.77.71

Août 2025

Du VENDREDI 01 au LUNDI 04

FÊTE LOCALE organisée par le Comité des Fêtes

LE FOUSSERET 2025

1 AOÛT	21H30 Retraite aux flambeaux 19H - 00h Bal musette ALEX LORENZO soirée animée par THE WHITE NIGHT
2 AOÛT	14H-19H Tournoi de beer pong 19H30 Magret / Frites 22H30 Soirée animée par THE WHITE NIGHT
3 AOÛT	8H Concours de pêche 12H Apéritif concert 15H Concours de pétanque en doublette 22H Feu d'artifice 22H30 Orchestre NO NAME
4 AOÛT	11H Messe et commémoration 12H Apéritif concert 15H Pétanque en doublette 20H Cassoulet GEANT 22H Orchestre MANHATTAN

Septembre 2025

SAMEDI 06

Forum des Associations *sous la Halle*

SAMEDI 06

Tournoi de basket, *au Gymnase François AVIGNON*,
organisé par le BCF

SAMEDI 06 / DIMANCHE 07

Fête à Benque organisée par le Comité des
Fêtes

DIMANCHE 07

MARCHÉ GOURMAND *sous la Halle*

SAMEDI 13 / DIMANCHE 14

Foire organisée par Se Réunir au Fousseret

Du SAMEDI 20 au DIMANCHE 28

42ème Salon des Arts Plastiques du
FOUSSERET de 10h à 12h et de 15h à 18h30
(dates à confirmer)



EXPOSITION PHOTO DE
M.SAUTHIER AUTOUR DU
CARNAVAL DE VENISE À
PARTIR DU 23 SEPTEMBRE

JOURNÉES DU
PATRIMOINE
LES 19, 20 ET 21
SEPTEMBRE

Octobre 2025

DIMANCHE 05

MARCHÉ GOURMAND *sous la Halle*

SAMEDI 18 / DIMANCHE 19

ESFM: TOURNOI de Football Marcel Bergès *au Stade Jean Tournan de 8h à 18h*

DIMANCHE 19

Bourse aux Fèves *au Marché Couvert à partir de 9h*

VENDREDI 31

HALLOWEEN *au Marché Couvert*

Novembre 2025

DIMANCHE 02 MARCHÉ GOURMAND

sous la Halle **MARDI 11** Commémoration: Armistice du 11 novembre 1918 *au monument aux morts à 11h30*

DIMANCHE 23 LOTO des 4 Saisons *au Marché Couvert à 14h30*

VENDREDI 28 Illuminations et marché de Noël organiser par Se réunir au Fousseret *(dates à définir)*

DIMANCHE 30 Repas des Adhérents des 4 Saisons *au Marché Couvert*

Décembre 2025

DIMANCHE 01 MARCHÉ GOURMAND *sous la Halle*

SAMEDI 06 MARCHÉ DE NOËL *au Marché Couvert* organisé par Les P'tits Écoliers

VENDREDI 19 Apéritif de fin d'année organisé par la Mairie *au réfectoire de la cantine* offert aux associations



ÉTAT CIVIL

DU 01/11/2024 AU 31/05/2025

• MARIAGE :

25/01/2025 : WEBER Benjamin / RIVIERE Isabelle



• DÉCÈS :

105/11/2024 : CAMPOS veuve SEGOVIA Carmen
20/11/2024 : DOMINI épouse D'ESPARRON Andrée
04/12/2024 : BUSCAÏNO Gaëtan
19/12/2024 : FAYOS Jean-Pierre
30/12/2024 : LAPORTE Marie
03/01/2025 : NORMANT Georges
03/01/2025 : MAZZINI veuve MERCANDINO Janine
19/02/2025 : GOMEZ veuve BROUET Simone
20/02/2025 : PINÇON veuve MERLE Eliane
05/05/2025 : MARMOL veuve GINDRO Anna



• TRANSCRIPTION DE DÉCÈS :

117/12/2024 : RIEU épouse LECUSSAN Michelle, décédée à MURET
31/12/2024 : VIVANT veuve KAMBERI Rose, décédée à TOULOUSE
15/01/2025 : DOMEJEAN veuve ROUSSEAU Suzanne, décédée à LOMBEZ
24/01/2025 : MARTIN Jean, décédé à TOULOUSE
15/04/2025 : CIZOS épouse PICARD Marie, décédée à MURET

EXPRESSION DU GROUPE

"MIEUX VIVRE AU FOUSSERET"

Chers Fousseretoises et Fousseretois,

Nous voici à l'orée de l'été et si les beaux jours reviennent, il n'en est pas de même pour la gestion de la municipalité.

Comme nous l'avons déploré depuis le début du mandat, nous n'avons toujours pas d'orientation budgétaire clairement établie donc peu de visibilité sur les dépenses qui vont être engagées. Exemple : l'achat d'une balayeuse (90 000€ environ), qui même si nous ne contestons pas son utilité, aurait dû être évoquée et réfléchie, lors d'une réunion préalable en conseil municipal sur le point concernant le renouvellement du matériel technique des employés municipaux. Mais certaines décisions nous apparaissent encore plus contestables comme le **Contrat de prestations intellectuelles pour l'étude de programmation urbaine et immobilière de bâtiments communaux au Fousseret** signé avec l'ARAC et l'Isthme pour la somme de 47 880€ et qui consistera à nous donner des indications concernant l'avenir « probable » de la Maison Philomène, de l'Ancienne Mairie et Grange Couget et de l'Ancien Abattoir (pas de la Gendarmerie). Cette étude aurait pu être faite par un architecte lambda et qui aurait été moins onéreuse. Quant à la Gendarmerie, sa réfection aurait permis de proposer des logements à loyers modérés et d'attirer des jeunes couples, ce qui aurait peut-être évité la fermeture d'une classe.

Autre décision choquante, le déni du vote du Conseil Municipal du 4 mars concernant la répartition du temps scolaire : le Conseil Municipal avait voté ce jour-là le maintien à la semaine de 4 jours 1/2 (8 voix pour, 7 voix contre). Cette décision ne satisfaisant pas M. Le Maire et les enseignants, malgré les propositions d'aménagement proposées par notre groupe en réponse aux arguments desdits enseignants, nous revotons le 8 avril. Bien sûr, certains conseillers municipaux proches de M Lagarrigue, n'ont pas hésité à changer leur vote et la semaine à 4 jours fut votée (8 voix pour et 7 contre).

Nous espérons que la modification du PLU, prendra en compte l'agrandissement de la zone industrielle afin que de nouvelles entreprises apportent du dynamisme à notre commune.

Bel été à vous et bonnes vacances !

Le groupe MINORITAIRE



MAIRIE

Tél : 05 61 98 50 10

Mails :

– [mairie@mairie-lefousseret.fr](mailto:mairie-lefousseret.fr)

– accueil@mairie-lefousseret.fr

Site web : www.mairie-lefousseret.fr

Horaires :

Lundi : 9H à 12H30 / 13H45 à 16H30

Mardi : 9H à 12H30 / 14H00 à 17H30

Mercredi, Jeudi, Vendredi :

9H à 12H30 / 13H45 à 17H30

PERMANENCES

Maire : Pierre LAGARRIGUE

le mercredi de 10H à 12H

sur rendez-vous

CCAS : Pierre LAGARRIGUE

sur rendez-vous

Adjoints :

Cédric BANULS

Claudine LAFARGUE

Laurent MARTINIE

Sabine CAPOUL

Conseillers délégué(e)s :

Frédéric VILLEMUR Odile

PERONNET Sur rendez-

vous

CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

– Mme BAYLAC Sandrine

– M. GOJARD Loïc

Permanences tous les deuxièmes mercredis du mois à 10H

MAISON DÉPARTEMENTALE DE PROXIMITÉ

Tél : 0534 60 76 51

Mail : proximite.lefousseret@cd31.fr

Mercredi et Jeudi :

9H à 12H30 / 13H30 à 17H30

Sans rendez-vous

COMMUNAUTÉ COMMUNES COEUR DE GARONNE

Tél : 05 61 91 94 96

Numéro unique pour joindre tous les services, y compris gestion des déchets (choix 1)

DÉCHETTERIE

Du Mardi au Samedi :

9H à 12H et 14H à 17H

LA POSTE

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : 14H à 16H

Mercredi : 9H à 12H / 14H à 16H

Samedi : 9H30 à 12H

Pour signaler un problème

d'acheminement de courrier, contacter le

Service clients de la Poste : 36.31

MÉDIATHÈQUE

Elisabeth LACAN

Laure SOUVIELLE

tél : 09 64 11 77 71

Mail : mediatheque@mairie-lefousseret.fr

Site web : www.mediatheque-lefousseret.net

Mardi : 14H à 18 H

Mercredi : 9H à 12 H / 14H à 18 H

Jeudi : accueil des partenaires

Vendredi : 14H à 19 H

Samedi : 9H à 12 H

SERVICE CULTUREL / TIERS-LIEU DU PICON

Elisabeth LACAN

Tél : 09.64.11.77.71

Amandine DELHOM

Tél : 06 49 22 18 40

Mail : service.culturel@mairie-lefousseret.fr

rh@mairie-lefousseret.fr

mediatheque@mairie-lefousseret.fr

ESPACE JEUNES

Tél : 0663633860

Mail : ej.lefousseret@foyersruraux.org

ÉCOLE MATERNELLE

Tel : 0561985255 / 078788 18 04

Mail : ce.0311808X@ac-toulouse.fr

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ELSA TRIOLET

Tél : 0561985185 / 0684307030

M a i l : c e . 0 3 1 0 4 8 0 D @

ÉCOLE SAINTE THÉRÈSE

tél : 05 61985620 / 06837948 58

Mail : ecolesaintetherese.lefousseret@ec-mp.org

COLLÈGE PIERRE ET MARIE CURIE

Tél : 0561985027

Mail : 0310015y@ac-toulouse.fr

BULLETIN

Responsable de la publication

Pierre LAGARRIGUE

Réalisation

Angélique DROCOURT

URGENCES MEDICALES 112

POMPIERS 18

SAMU 15

GENDARMERIE 17

URGENCES SOURDS

ET MALENTENDANTS 114



<https://www.facebook.com/Mairie-Le-Fousseret-101063011685523>



IntraMuros